



Relevé de décisions

Compte-rendu	No	Date/heure
Conseil Municipal	22	Mardi 26/04/2016 19h00

Notes de :	Frédérique SAVOYE
Participants :	Denis CHAMBON Alain Briche, Serge CARMONA, Lydia CONSTANTIN, Robert DURIEUX, Eddie KARSENTY, Cédric FERMOND, Livio PIAZZA Pierre POURRAT et Frédérique SAVOYE.
Excusé(e) :	Jean-Pierre CHARDON, Marie-Christine DURIF

Procurations de Jean-Pierre CHARDON donnée à Cédric FERMOND, et de Marie-Christine DURIF donnée à Frédérique SAVOYE pour délibérations à prendre lors du Conseil.

Approbation du compte-rendu des Conseils Municipaux des 11 et 14 avril 2016 :

En préambule du conseil municipal, nous accueillons Mme Michèle Bet et Mr Hervé Chavanon, respectivement vice-présidente et président de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Travail Et Culture ».

Le président de l'EPCC nous fait part des difficultés financières dues au retrait des communes de Roussillon et du Péage de Roussillon. Ce retrait entraîne une baisse des participations communales de 40 % soit environ 183.000 €. Malgré le licenciement de trois salariés, la situation financière de l'EPCC reste précaire et un dossier a été envoyé aux élus afin que la commune de Saint-Alban puisse prendre part à un financement sous une forme qui reste à définir.

Les communes de Saint-Clair du Rhône, Clonas, Auberives, Sablons et Bougé-Chambalud ont aussi été contactées à cet effet.

1^{ère} délibération : Choix d'une banque pour l'achat de la Maison et des terrains FORAY.

Après étude des différentes propositions (C.Mutuel, CDC, B.Populaire, C.Agricole Sud Rh.-Alpes, C.Agricole Centre-Est, C. d'Epargne), l'emprunt « PEC » proposé par la Caisse d'Epargne de Vienne est choisi. Prêt de 800.000 € sur 25 ans. Coût total de l'emprunt sur 25 ans 201.480 €. Première annuité en 2017 pour 40.059,20 € taux constant de 1.91 %.

La délibération est approuvée à l'unanimité : 12 voix / 12

2^{ème} délibération : Choix d'une banque pour l'achat d'un véhicule pour les Services Techniques.

Pour information l'achat d'un véhicule Renault KANGOO d'occasion avec aménagement spécifique et siglé aux couleurs de la commune. Après étude des différentes propositions, l'emprunt proposé par la caisse d'épargne est choisi. Prêt de 9 000 € sur 5 ans au taux fixe d'intérêts de 0.74 % l'an. Coût total de l'emprunt sur 5 ans 200,80 €. Première annuité en 2017 pour 1 840,16 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité : 12 voix / 12.

3^{ème} délibération : Aide aux travaux de raccordement au réseau d'assainissement pour Mr CLAMARON Jack.

Pour rappel la délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 2014 prévoit une aide pour les personnes non éligibles au SPANC et désirant se raccorder au réseau d'assainissement. Une enveloppe de 30.000 € a été conservée dans le budget communal, en accord avec la trésorerie.

La régie d'assainissement ayant confirmé que Mr Clamaron n'était plus éligible au SPANC, une aide sera attribuée à Mr CLAMARON dans la limite de 3 000.00 € et des dépenses réellement engagées.

La délibération est approuvée avec 10 voix pour et 2 abstentions

Questions diverses :

Création de 2 groupes de travail pour le projet « Maison FORAY ».

Groupe pour le pôle médical : Marie-Christine DURIF, Serge CARMONA, Eddie KARSENTY, Frédérique SAVOYE, Denis CHAMBON.

Groupe pour la construction du foyer logement : Marie-Christine DURIF, Serge CARMONA, Robert DURIEUX, Livio PIAZZA, Pierre POURRAT, Alain BRICHE, Denis CHAMBON.

Choix du notaire pour l'achat de la « maison et terrains FORAY » :

Proposition Maitres Parant-Carnot à 10.435 €

Proposition Maitres Blanchon-Guillon-Jouy à 9.700 €

Le choix se porte sur la proposition de l'étude de Maitres Blanchon-Guillon-Jouy à l'unanimité : 12 voix sur 12 votants.

Emploi d'été.

14 candidatures ont été reçues pour les jobs d'été. La demande initiale de la municipalité était que les postulants soient majeurs et en possession du permis de conduire et qu'ils résident à Saint Alban du Rhône.

9 candidats correspondent aux critères et seront donc convoqués pour un entretien, 2 n'habitent pas la commune, 2 ne seront pas majeurs cet été et 1 est majeur mais prépare l'examen du permis de conduire.

Les postulants seront reçus par Livio PIAZZA, Eddie KARSENTY et Serge CARMONA, qui les suivront également durant les travaux d'été.

Préparation de la réunion publique du 28 avril au sujet du P.L.U. :

Cedric Fermond se propose pour l'organisation de cette réunion : podium, drap pour la projection, micros, chaises, vin d'honneur.